



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE L'ASSOCIATION NICESPIRIT

1 - PRISE D'EFFET - MISE A DISPOSITION ET RÉCEPTION

La location prend effet au moment où le client prend possession du matériel dans la location convenue, pour la durée choisie.

Les risques seront transférés lors de la remise du matériel au client qui en assumera la garde sous son entière responsabilité, celui-ci s'engage à l'utiliser en toutes circonstances de manière à garantir la restitution en parfait état du matériel loué

L'enlèvement des produits loués est à la charge de la personne effectuant la location, sauf arrangement contraire.

En cas de retard ou empêchement pour l'enlèvement des produits loués, le client devra prévenir l'Association Nicespirit dans les plus brefs délais. Ils seront remis en location, sans qu'aucune indemnité ne soit due au client.

Le rendu du matériel loué est à la charge de la personne effectuant la location, sauf arrangement contraire.

Chaque jour de retard du matériel loué par rapport au rendu initialement prévu sera facturé au prix de location journalier.

2 - PRIX DE LOCATION ET MOYENS DE PAIEMENT

Le prix de location est déterminé par la gamme de matériel choisie par le client, par la période choisie.

Le paiement se fera par Net-Banking directement sur le compte de l'Association Nicespirit.

3 - UTILISATION

Le client certifie être apte à pouvoir se servir du matériel loué qu'il s'engage à utiliser lui-même. De convention expresse entre les parties, le prêt ou la sous-location des matériels loués est strictement interdit.

Le client s'engage à utiliser la chose louée avec prudence, sans danger pour les tiers conformément aux réglementations en vigueur.

Il s'engage à le maintenir constamment en bon état et à l'utiliser et l'entretenir selon les prescriptions d'usage.

Aucune garantie ne couvre un éventuel défaut d'adaptation du matériel loué aux besoins spécifiques du client ou des réglages autres que ceux effectués par l'Association Nicespirit.

4 - DISPONIBILITÉ DES PRODUITS OFFERTS À LA LOCATION

L'Association Nicespirit ne saurait être responsable des retards de disponibilités dus à des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas d'accidents, de retard dans les retours de matériels des locations précédentes, de modifications de la réglementation, de force majeure, de grèves...

Toutefois, dans ces cas d'indisponibilité, l'Association Nicespirit proposera, selon ses stocks, un matériel de qualité égale ou supérieure pour le même prix. En dernier recours, l'Association Nicespirit remboursera intégralement le prix de la location.

5 – CAUTION

Le client s'engage à restituer le matériel propre et dans l'état où il se trouvait lorsqu'il en a pris possession. Toute réserve sur l'état du matériel doit être indiquée lors de la prise du matériel.

6 - RÉPARATIONS

Le client s'engage à payer les frais de réparations ou de remplacement du matériel loué, quelle que soit la cause des réparations, sauf celles dues à l'usure normale.

Les réparations seront effectuées exclusivement par l'Association Nicespirit, à la charge du client.

Tous les matériels, équipements et accessoires dont la réparation s'avère techniquement ou économiquement irréalisable devront être payés par le client au prix de remplacement soit l'équivalent du prix de vente TTC.

7 - RESPONSABILITÉ

Le client ne bénéficie d'aucune couverture pour tous les dommages subis par la chose louée et engage personnellement sa responsabilité à raison desdits dommages, quelle qu'en soit la cause.

La perte et la disparition du matériel ne sont pas couvertes. Dans ces cas, le matériel sera facturé au client sur la base du prix de vente TTC.

En cas de vol par le client, de détournement ou dommage quelconque au matériel résultant du non-respect des règles d'utilisation ou de la réglementation en vigueur, ou des termes et conditions du présent contrat, l'Association Nicespirit est habilitée à exercer un recours pour la totalité du préjudice.

8 – PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Soucieuse du respect de la vie privée de ses clients et de la protection des informations que ces derniers lui fournissent, l'Association Nicespirit respecte la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée.

Parmi les informations que l'Association Nicespirit est amenée à demander à ses clients, certaines sont obligatoires, car indispensables au traitement des commandes, d'autres sont facultatives et collectées dans le but de mieux satisfaire ses clients en répondant de manière plus personnalisée à leurs attentes.

Ces données sont collectées au moment où le client passe sa commande.

9 - CONDITIONS D'ANNULATION

L'Association Nicespirit rembourse intégralement la location si celle-ci est annulée 2 semaines avant la date de mise à disposition et 50% dans les 7 jours précédents la location. Aucun remboursement n'est possible dans les 6 jours précédents la location.

10 - CLAUSE RÉSOLUTOIRE

À l'expiration de la durée de location, prévue au contrat, en cas de non-restitution, le client reste responsable du matériel qu'il a en sa possession. Sa restitution est obligatoire à l'expiration de la période de location prévue sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et sans que le client puisse invoquer un quelconque empêchement.

Par sa signature, le loueur accepte les conditions générales de location de l'Association Nicespirit.

Adresse :

Code postal et localité :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Lieu :

Date :

Signature :